

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1149**12 décembre 2001****SOMMAIRE**

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| C.E.C., Cons. Eng. Const. Holding S.A.H., Luxembourg | 55125 | Delphi Securities, Sicav, Luxembourg | 55132 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55114 | Delphi Securities, Sicav, Luxembourg | 55132 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55114 | Deminor Luxembourg S.A., Luxembourg | 55133 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55114 | Digit Invest S.A., Luxembourg | 55131 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55114 | Digit Invest S.A., Luxembourg | 55131 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55114 | Digit Invest S.A., Luxembourg | 55131 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55115 | Dinofin S.A., Luxembourg | 55132 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55115 | Dinofin S.A., Luxembourg | 55132 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55115 | DLSI Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette | 55121 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55115 | Dowland Holding S.A., Luxembourg | 55133 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55115 | debis Re Insurance S.A., Luxembourg | 55131 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55115 | E.G. Investments S.A., Luxembourg | 55134 |
| Cimo, S.à r.l., Luxembourg | 55116 | E.I.R.E. Holding S.A., European Investment Real Estate Holding, Luxembourg | 55135 |
| Coladonato-Youssef, S.à r.l., Boudlerbach | 55113 | Eastfinance Holding S.A., Luxembourg | 55134 |
| Colim S.A., Luxembourg | 55121 | Edilizia S.A., Bettembourg | 55134 |
| Colusim S.A., Luxembourg | 55124 | Egalux Holding S.A.H., Luxembourg | 55135 |
| Colusim S.A., Luxembourg | 55124 | El Golco S.A., Luxembourg | 55136 |
| Com Center Investments S.A., Luxembourg | 55125 | El Golco S.A., Luxembourg | 55136 |
| Com Center Investments S.A., Luxembourg | 55125 | El Golco S.A., Luxembourg | 55136 |
| Compagnie Luxembourgeoise de Distribution Internationale, Luxembourg | 55124 | Electricité Reisch S.A., Luxembourg | 55134 |
| Conan Investments S.A., Luxembourg | 55121 | Electro-Watt S.A., Fentange | 55135 |
| Costa Del Sol S.A.H., Luxembourg | 55126 | Enerfin S.A., Luxembourg | 55137 |
| Costa Del Sol S.A.H., Luxembourg | 55126 | Energie Electrique, S.à r.l., Luxembourg | 55130 |
| Cousar Investment S.A.H. | 55125 | Enerlux S.A., Luxembourg | 55138 |
| Cousar Investment S.A.H. | 55125 | Enerlux S.A., Luxembourg | 55138 |
| CPPL Lux 1 S.A., Luxembourg | 55126 | Enface S.A.H., Luxembourg | 55137 |
| CPPL Lux 2 S.A., Luxembourg | 55127 | Enface S.A.H., Luxembourg | 55137 |
| Cuminvest Holding S.A., Luxembourg | 55126 | Essetre Holding S.A., Luxembourg | 55139 |
| Cybele Ré S.A., Luxembourg | 55128 | Essetre Holding S.A., Luxembourg | 55139 |
| D'leteren Invest S.A., Luxembourg | 55133 | Essetre Holding S.A., Luxembourg | 55139 |
| D.E.H. Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 55131 | Euro Silang Holding S.A., Luxembourg | 55137 |
| Dab Investments 2, S.à r.l., Luxembourg | 55129 | European Company, S.à r.l., Schifflange | 55139 |
| Dab Investments 2, S.à r.l., Luxembourg | 55130 | Europrius NBI Asset Management S.A., Luxembourg | 55138 |
| Dab Investments, S.à r.l., Luxembourg | 55128 | Europrius NBI Asset Management S.A., Luxembourg | 55138 |
| Dab Investments, S.à r.l., Luxembourg | 55129 | Falcon Holding S.A., Bourscheid | 55136 |
| DaimlerChrysler Financial Services S.A., Succursale de Luxembourg, Luxembourg | 55130 | Fan S.A., Luxembourg | 55140 |
| Daphnis S.A., Luxembourg | 55127 | FIR Re S.A., Strassen | 55142 |

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Filao Beach S.A., Luxembourg | 55135 | Glaverlux Capital Holding S.A., Luxembourg | 55151 |
| Fin.E.A. Financière S.A., Luxembourg | 55140 | Glaverlux Capital Holding S.A., Luxembourg | 55151 |
| Finpart International S.A., Luxembourg | 55141 | Grand Garage de Dudelange, S.à r.l., Dudelange.. | 55124 |
| Finpart International S.A., Luxembourg | 55141 | H.S.I. Holding S.A., Luxembourg. | 55152 |
| Finsan S.A.H., Luxembourg | 55142 | Hindi Holding S.A., Luxembourg. | 55144 |
| Flash Lux, S.à r.l., Bertrange | 55141 | Hindi Holding S.A., Luxembourg. | 55144 |
| Fleurs Arthur et André Wust, S.à r.l., Heisdorf. . . | 55142 | Hindi Holding S.A., Luxembourg. | 55144 |
| Francis S.A.H., Luxembourg | 55140 | Hocama S.A., Luxembourg | 55151 |
| Froidchapelle S.A., Luxembourg. | 55143 | Hochston S.A.H., Luxembourg | 55152 |
| Frou-Frou, S.à r.l., Luxembourg | 55143 | Hochston S.A.H., Luxembourg | 55152 |
| Fundmar Holding S.A., Luxembourg | 55143 | Hochston S.A.H., Luxembourg | 55152 |
| Future Dreams Holding S.A., Luxembourg | 55143 | Horlogerie-Bijouterie Kinn, S.à r.l., Rodange | 55145 |
| G.I. Beteiligung S.A., Luxembourg | 55147 | I.B.F., Informatique Bancaire et Financière S.A. . . | 55106 |
| Galey & Lord International, S.à r.l., Luxembourg . | 55144 | Imprimerie Moulin, S.à r.l., Luxembourg | 55142 |
| Galey & Lord International, S.à r.l., Luxembourg . | 55144 | Jaguar Luxembourg S.A., Luxembourg. | 55146 |
| Galileo S.A.H., Luxembourg | 55145 | Jardin D.L. S.A.H., Luxembourg | 55151 |
| Galileo S.A.H., Luxembourg | 55145 | Julius Baer Multipartner, Sicav, Luxembourg. | 55149 |
| Galileo S.A.H., Luxembourg | 55145 | Julius Baer Multipartner, Sicav, Luxembourg. | 55149 |
| Gammafund Capital S.A., Luxembourg | 55146 | New Tech Venture Capital Management S.A., Lu- | |
| Gammafund Capital S.A., Luxembourg | 55146 | xembourg | 55150 |
| Giada Holding S.A., Luxembourg | 55147 | New Tech Venture Capital Management S.A., Lu- | |
| Giada Holding S.A., Luxembourg | 55147 | xembourg | 55150 |
| Giada Holding S.A., Luxembourg | 55148 | Orleans Holding S.A., Luxembourg. | 55106 |
| Glaverbel Finance Luxembourg S.A., Luxembourg | 55150 | Water-Sprite Holding S.A., Luxembourg. | 55107 |
| Glaverbel Finance Luxembourg S.A., Luxembourg | 55150 | Zafran S.A., Luxembourg. | 55116 |

I.B.F., INFORMATIQUE BANCAIRE ET FINANCIERE S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 30.538.

Le contrat de domiciliation signé le 12 décembre 2000 entre DISCOUNT BANK AND TRUST COMPANY, Luxembourg et I.B.F. INFORMATIQUE BANCAIRE ET FINANCIERE S.A., société anonyme holding, a été résilié d'un commun accord des parties avec effet au 8 juin 2001.

Signature

Un mandataire

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37899/047/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ORLEANS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 30.427.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 11 juillet 2000 au siège social

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Le Conseil d'Administration se compose de:

- Mademoiselle Josiane Schmit, employée privée, demeurant à Lintgen,
- Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant à Imbringen,
- Monsieur Martin A. Rutledge, chartered accountant, demeurant à Dippach.

Le Commissaire aux Comptes est:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., établie à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37994/806/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

WATER-SPRITE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

—
STATUTES

In the year two thousand and one, on the twelfth of June.

Before us Maître Alphonse Lentz, notary, residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. PEACHWOOD INVEST & TRADE S.A., a company incorporated under the laws of Panama (République du Panama), with registered office in Panama, here represented by Mr Yves Schmit, company manager, residing in Strassen, by virtue of a proxy given in Panama on May 28th, 1996.

2. WIMMER OVERSEAS CORP., a company incorporated under the laws of Panama (République du Panama), with registered office in Panama, here

represented by Mr Yves Schmit, prenamed, by virtue of a proxy given in Panama on December 15th, 1997. Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a corporation which they form between themselves:

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those how may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme, under the name of WATER-SPRITE HOLDING S.A.

Art. 2. The corporation is established for an undetermined period.

Art. 3. The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The corporation shall not itself carry on directly any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public. The corporation may however participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes, remaining always however within the limits established by the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing holding companies and by article two hundred and nine of the law on commercial companies of August tenth, nineteen hundred and fifteen amended.

Art. 4. The registered office of the corporation is established in Luxembourg City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the corporation at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

Art. 5. The authorised capital is fixed at seven hundred thousand US Dollars (700,000.- USD), represented by two thousand (2,000) shares of a nominal value of three hundred and fifty US Dollars (350.- USD) each.

The subscribed capital is set at thirty-five thousand US Dollars (35,000.- USD), represented by one hundred (100) shares of a nominal value of three hundred and fifty US Dollars (350.- USD) each, which have been entirely paid in.

The authorised and the subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in article 19 hereof.

Furthermore the board of directors is authorised, during a period of five years after the date of these articles of incorporation, to increase from time to time the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine. The board of directors is specifically authorised to proceed to such issues without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the corporation, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

The corporation may, to the extent and under terms permitted by law redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the corporation may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by law. A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article thirty-nine of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register.

Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by two directors.

The corporation may issue certificates representing bearer shares. These certificates will be signed by two directors.

The corporation will recognise only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the corporation.

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the corporation shall represent the entire body of shareholders of the corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the corporation.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on September 23rd at 11.00 a.m. and for the first time in the year two thousand two.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the corporation, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law and by these articles. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, telex or telefax.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 9. The corporation shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the corporation.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting for a period that may not exceed six years and they shall hold office until their successors are elected.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least seven business days in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at an hour and place which has been previously set by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

In the event that any director or officer of the corporation may have any interest opposite to the interests of the corporation in any transaction of the corporation (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such interest and shall not consider or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the corporation's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the corporation and the representation of the corporation for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board or to any committee (the members of which need not be directors) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons, who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

Art. 13. The corporation may indemnify any director or employee, and his heirs, executors and administrators, against any loss or damage (including, without limitation, legal fees and expenses and any amounts paid in virtue of any judgement or in settlement of any litigation) incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or employee of the corporation or, at its request, of any other corporation of which the corporation is a shareholder or creditor, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters as are covered by settlement as to which the corporation is advised by counsel that the person to be indemnified was not liable for gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 14. The corporation will be bound by the joint signatures of two directors or the single signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

Art. 15. The operations shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office that may not exceed six years.

Art. 16. The accounting year of the corporation shall begin on January first of each year and shall terminate on December 31 st, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December 31st, two thousand and one.

Art. 17. From the annual net profits of the corporation, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the subscribed capital of the corporation as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

In the event of partly paid shares, dividends will be payable in proportion to the paid-in amount of such shares. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

Art. 18. In the event of dissolution of the corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which should determine their powers and their compensation.

Art. 19. These articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 20. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto, as well as the law of July thirty-first, nineteen hundred and twenty-nine on holding companies.

Subscription and Payment

The subscribers have subscribed and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

| Shareholders | Subscribed capital | Paid-in capital | Number of shares |
|--|--------------------|-----------------|------------------|
| | USD | USD | |
| 1) PEACHWOOD INVEST & TRADE S.A., prenamed | 17,500.- | 17,500.- | 50 |
| 2) WIMMER OVERSEAS CORP., prenamed. | 17,500.- | 17,500.- | 50 |
| Total | 35,000.- | 35,000.- | 100 |

Proof of such payments has been given to the undersigned notary, so that the amount of thirty-five thousand US Dollars (35,000.- USD) is as of now available to the corporation.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10th, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses - Evaluation

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately 70,000.- LUF.

For the purpose of the tax authorities and of registration, the capital is valued at 1.642.550.- Luxembourg Francs.

General meeting of shareholders

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at three and the number of the statutory auditors at one.
2. The following persons are appointed directors:
 - Maître René Faltz, lawyer, residing in Luxembourg.
 - Mrs Carine Bittler, company director, residing in Bertrange.
 - Mr Yves Schmit, company director, residing in Luxembourg.
3. Has been appointed statutory auditor:
 - The COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A., a company with registered office in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
4. The address of the Corporation is set in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
5. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall be of six years and shall end at the annual general meeting of shareholders to be held in two thousand and seven.
6. The board of directors is allowed to delegate the daily management's powers according to the article 12 of the by-laws.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their names, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille un, le douze juin.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. PEACHWOOD INVEST & TRADE S.A., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama (République du Panama), ici représentée par Monsieur Yves Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à Strassen, en vertu d'une procuration lui délivrée à Panama, le 28 mai 1996.

2. WIMMER OVERSEAS CORP., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama (République du Panama), ici représentée par Monsieur Yves Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à Strassen, en vertu d'une procuration lui délivrée à Panama, le 15 décembre 1997.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de WATER-SPRITE HOLDING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public. La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf concernant les sociétés holding et par l'article deux cent vingt-neuf de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été ultérieurement modifiée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec des personnes se trouvant à l'étranger, se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

Art. 5. Le capital autorisé est fixé à sept cent mille Dollars US (700.000,- USD), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de trois cent cinquante Dollars US (350.USD) chacune.

Le capital souscrit est fixé à trente-cinq mille Dollars US (35.000.- USD), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent cinquante Dollars US (350,- USD) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 19 ci-après.

En outre le conseil d'administration est pendant une période de cinq ans à partir de la date des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra, le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée ultérieurement.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par deux administrateurs.

La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par deux administrateurs.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 23 septembre à 11.00 heures et pour la première fois en l'an deux mille deux.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 9. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, conformément aux textes légaux applicables.

Art. 10. Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourront désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins sept jours ouvrables avant le jour prévu pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. On pourra passer outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion

du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Au cas où un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la société aurait un intérêt opposé aux intérêts de la société dans quelque affaire de la société (autre que celui découlant de fait de ses fonctions de directeur, administrateur, fondé de pouvoir ou employé au sein de l'autre partie contractante) pareil administrateur, directeur ou fondé de pouvoir informera le conseil d'administration de cet intérêt opposé, et il ne délibérera ni ne prendra part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de l'intérêt opposé de pareil administrateur, directeur ou fondé de pouvoir à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs) agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoir et employés, et fixer leurs émoluments.

Art. 13. La société pourra indemniser tout administrateur, directeur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, de toute perte ou dommage (y compris, mais sans que cette énumération ne soit limitative, les frais judiciaires ainsi que toutes autres sommes déboursées sur la base d'un jugement ou d'un arrangement extrajudiciaire de n'importe quel litige) occasionnés par toutes actions ou procès auxquels il aura été parti en sa qualité d'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la société ou pour avoir été, à la demande de la société, administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la société est actionnaire ou créancière, sauf le cas où dans pareils actions ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que pour les litiges couverts par l'arrangement et si la société est informée par son conseil que l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir en question n'est pas responsable pour négligence grave ou mauvaise administration. Ce droit à l'indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir.

Art. 14. La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 15. Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'a pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Art. 16. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille un.

Art. 17. Sur le bénéfice net de la société il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social tel que prévu à l'article 5 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit tel que prévu à l'article 5 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, les dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 18. En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 19. Les présents statuts pourront être modifiés en temps et lieu qu'il appartiendra par une assemblée générale des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 20. Pour toutes les matières qui ne seront pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives, ainsi qu'à la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

| Actionnaires | Capital souscrit USD | Capital libéré USD | Nombre d'actions |
|---|-------------------------|-----------------------|------------------|
| 1) PEACHWOOD INVEST & TRADE S.A., prénommée . . . | 17.500,- | 17.500,- | 50 |
| 2) WIMMER OVERSEAS CORP., prénommée | 17.500,- | 17.500,- | 50 |
| Total | 35.000,- | 35.000,- | 100 |

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente-cinq mille Dollars US (35.000,- USD) se trouve à l'entière disposition de la société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de 70.000,- LUF.

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social de la société est évalué à 1.642.550,- LUF.

Assemblée générale extraordinaire

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Maître René Faltz, avocat, demeurant à Luxembourg.
 - Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange.
 - Monsieur Yves Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à Strassen.
3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. avec siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
4. L'adresse de la société est fixée à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en deux mille sept.
6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 12 des statuts.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Y. Schmit, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 juin 2001, vol. 464, fol. 72, case 2. – Reçu 16.426 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 14 juin 2001.

A. Lentz.

(37704/221/420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COLADONATO-YOUSSEF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6835 Boudlerbach, 2, rue de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 62.994.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37789/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1990, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37778/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37779/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37780/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37781/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37782/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37783/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37784/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37785/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37786/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37787/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2230 Luxembourg, 43, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 28.934.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(37788/720/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ZAFRAN S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2319 Luxembourg, 9, rue Schiller.

STATUTES

In the year two thousand one, on the seventeenth of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared the following:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

here represented by Miss Sandrine Martz, accountant, residing in Ranguieux (France) and Miss Karine Vautrin, lawyer, residing in Hettange (France), acting jointly in their respective qualities of proxy holder A and B.

2. T.C.G. GESTION S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, here represented by Miss Sandrine Martz, prenamed, and Miss Karine Vautrin, prenamed, acting jointly in their respective qualities of proxy holder A and B.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I.- Denomination - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of ZAFRAN S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Title II.- Capital - Sares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is thirty-one thousand Euro (31,000. EUR), represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III.- Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

Title V.- General meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Tuesday of November at 10.00 a.m. and the first time in the year 2002. If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI.- Accounting year - Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2001.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5 %) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10 %) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten per cent of the capital of the corporation (10 %).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

| | |
|---|------------|
| 1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares | 155 |
| 2. T.C.G. GESTION S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares | 155 |
| Total: three hundred and ten shares | <u>310</u> |

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

For the purpose of the registration, the capital is valued at one million two hundred and fifty thousand five hundred and thirty-seven Luxembourg francs (1,250,537.- LUF).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately seventy-five thousand Luxembourg francs (75,000.- LUF).

Extraordinary general meeting

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2006:
 - a) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed,
 - b) T.C.G. GESTION S.A., prenamed,
 - c) CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2006:
 - C.A.S. SERVICES S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 4.- The registered office of the company is established in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

Meeting of the board of directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, as managing director to bind the company in all circumstances by its sole signature for matters of daily management.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, ici représentée par Mademoiselle Sandrine Martz, comptable, demeurant à Ranguevaux (France) et Mademoiselle Karine Vautrin, juriste, demeurant à Hettange (France), agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B.

2. T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, ici représentée par Mademoiselle Sandrine Martz, prénommée, et Mademoiselle Karine Vautrin, prénommée, agissant conjointement et en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ZAFRAN S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II. Capital - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euro (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois de novembre à 10.00 heures et pour la première fois en 2002.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2001.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution - Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

| | |
|---|------------|
| 1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions | 155 |
| 2. T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions | 155 |
| Total: trois cent dix actions | <u>310</u> |

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ soixante-quinze mille francs luxembourgeois (75.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2006:
 - a) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,
 - b) T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée,
 - c) CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2006: C.A.S. SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
4. Le siège social de la société est fixé à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les affaires de gestion journalière.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Martz, K. Vautrin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 9CS, fol. 21, case 8. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1^{er} juin 2001.

G. Lecuit.

(37705/220/296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 16.607.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 25, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2001

L'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Madame Denise Vervet et Madame Gaby Goedert pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateurs Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et aux fonctions de commissaire aux comptes la société LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES S.A., 824 Market Street, Suite 720, Wilmington, Etat de Delaware, U.S.A., pour une même période.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 30.986,69, représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 30.986,69.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour la société

Signature

(37790/506/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CONAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 72.798.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour OCRA (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliataire

Signature

(37799/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DLSI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4151 Esch-sur-Alzette, 58, rue des Jardins.

L'an deux mille un, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DLSI LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-4151 Esch-sur-Alzette, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Differdange, en date du 10 mars 1994, publié au Mémorial C de 1994 page 12274 et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 23 octobre 1997, publié au Mémorial C de 1998, page 3322.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Raimond Doudot, homme d'affaires, demeurant à Ernestviller, qui désigne comme secrétaire Monsieur Alhard von Ketelhodt, administrateur de société, demeurant à Luxembourg. L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jean-Marie Nantern, demeurant à Gaubiving (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Suppression provisoire des actions existantes.
2. Conversion du capital social de la société de francs luxembourgeois en euro.
3. Augmentation du capital social de la société de 126.053,24 EUR pour le porter à 250.000,- EUR par incorporation des réserves libres.
4. Augmentation du capital social de 50.000,- EUR par création de cinq mille nouvelles actions d'une valeur nominale de 10,- EUR assorties d'une prime d'émission de 51,- EUR chacune.
5. Souscription et libération des nouvelles actions.
6. Modification de l'article 3 (1^{er} et 4^{ème} alinéas) des statuts.
7. Divers.

B. Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur l'objet porté à l'ordre du jour.

C. Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'annuler provisoirement les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de la société de Francs luxembourgeois en euro, de sorte qu'après cette conversion le capital social sera de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euro (123.946,76 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social converti de cent vingt-six mille cinquante-trois virgule vingt-quatre euro (126.053,24 EUR) pour le porter à deux cent cinquante mille euro (250.000,- EUR) par prélèvement sur le poste «autres réserves». La preuve de l'existence des réserves disponibles a été apportée au notaire sur le vu d'un certificat émanant des administrateurs de la société, lequel restera annexé au présent acte.

L'assemblée décide que le capital social sera divisé en vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur de dix euro (10,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de cinquante mille euro (50.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante mille euro (250.000,- EUR) à trois cent mille euro (300.000,- EUR) par la création de cinq mille (5.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Cinquième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles les personnes ci-après désignées:

1) La société FINANCES ET STRATEGIE, société anonyme de droit français avec siège social à Strasbourg, à concurrence de deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) assorties d'une prime d'émission de cinquante et un euro (51,- EUR) par action;

2) La société EUREFI, société anonyme de droit français avec siège social à Longlaville, à concurrence de mille cinq cents (1.500) actions d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) assorties d'une prime d'émission de cinquante et un euro (51,- EUR) par action;

3) La société INSTITUT LORRAIN DE PARTICIPATIONS, société anonyme de droit français avec siège social à Metz, à concurrence de mille cinq cents (1.500) actions d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) assorties d'une prime d'émission de cinquante et un euro (51,- EUR) par action.

Souscription

Et à l'instant sont intervenues:

1) La société anonyme FINANCES ET STRATEGIE, société anonyme de droit français avec siège social à Strasbourg, dûment représentée par Monsieur Jean-Lin Berger, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Strasbourg, le 24 avril 2001.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci avant, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société DLSI LUXEMBOURG S.A., et a déclaré souscrire à deux mille (2.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) chacune, assorties d'une prime d'émission de cinquante et un euro (51,- EUR) par action.

La société FINANCES ET STRATEGIE et, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, a libéré intégralement la souscription des deux mille (2.000) actions nouvelles et de la prime d'émission au moyen d'un paiement en espèces d'un montant de cent vingt-deux mille euro (122.000,- EUR).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par la société STRATEGIE ET FINANCES, préqualifiée.

2) La société anonyme EUREFI, société anonyme de droit français avec siège social à Longlaville, dûment représentée par Monsieur Jean-Lin Berger,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Longlaville, le 24 avril 2001.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société DLSI LUXEMBOURG S.A., et a déclaré souscrire à mille cinq cents (1.500) actions nouvelles, d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) chacune, assorties d'une prime d'émission de cinquante et un euro (51,- EUR) par action.

La société EUREFI, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, a libéré intégralement la souscription des mille cinq cents (1.500) actions nouvelles et de la prime d'émission au moyen d'un paiement en espèces d'un montant de quatre-vingt-onze mille cinq cents euro (91.500,- EUR).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par la société EUREFI, préqualifiée.

3) La société anonyme INSTITUT LORRAIN DE PARTICIPATIONS, société anonyme de droit français avec siège social à Metz, dûment représentée par Monsieur Denis Stremmer,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Metz, le 24 avril 2001.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société DLSI LUXEMBOURG S.A., et a déclaré souscrire à mille cinq cents (1.500) actions nouvelles, d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) chacune, assorties d'une prime d'émission de cinquante et un euro (51,- EUR) par action.

La société INSTITUT LORRAIN DE PARTICIPATIONS, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, a libéré intégralement la souscription des mille cinq cents (1.500) actions nouvelles et de la prime d'émission au moyen d'un paiement en espèces d'un montant de quatre-vingt-onze mille cinq cents euro (91.500,- EUR).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par la société INSTITUT LORRAIN DE PARTICIPATIONS, préqualifiée.

Sixième résolution

Comme conséquence des résolutions, l'assemblée décide de modifier les premier et quatrième alinéas de l'article trois des statuts, afin de leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à trois cent mille euro (300.000,- EUR), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) chacune.»

«**Art. 3. Quatrième alinéa.** Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel de trois cent mille euro (300.000,- EUR) à sept cent quarante-quatre mille euro (744.000,- EUR), représenté par soixante-quatorze milles quatre cents (74.400) actions d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) chacune.»

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est clôturée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux cent mille francs luxembourgeois (200.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Bereldange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Doudot, A. Von Ketelhodt, J.-M. Nantern, J.-L. Berger, D. Stremmer, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2001, vol. 129S, fol. 55, case 1. – Reçu 20.170 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 mai 2001.

P. Bettingen.

(37826/202/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COLUSIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.314.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2001, vol. 553, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

(37792/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COLUSIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.314.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2001, vol. 553, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

(37793/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COLUSIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.314.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2001, vol. 553, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

(37794/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE DISTRIBUTION INTERNATIONALE

Siège social: L-1265 Luxembourg, 9A, rue Pépin Le Bref.
R. C. Luxembourg B 75.434.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social de la société le 2 mai 2001*

Décisions

A l'unanimité, le conseil d'administration décide:

- de coopter Christian Mariolle de Tizac, demeurant 9A, rue Pépin Le Bref à L-1265 Luxembourg en qualité d'administrateur.

- décide de soumettre à l'approbation de la plus prochaine assemblée générale des actionnaires la cooptation du nouveau administrateur.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Fait à Luxembourg, le 2 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37798/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GRAND GARAGE DE DUDELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3544 Dudelange, 26, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 24.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37889/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COM CENTER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 51.122.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juin 2001.

(37795/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COM CENTER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 51.122.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juin 2001.

(37796/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

C.E.C., CONS. ENG. CONST. HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 46.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 87, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour la C.E.C. S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(37800/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COUSAR INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 37.934.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation signé le 12 décembre 2000 entre DISCOUNT BANK AND TRUST COMPANY, société anonyme et COUSAR INVESTMENT S.A., société anonyme holding, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37803/047/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COUSAR INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 37.934.

EXTRAIT

Il résulte de courriers reçus au siège social de la société que:

- Monsieur Jacques Benzeno

- Monsieur André Labranche

- Mademoiselle Marie-Paule Mockel

ont démissionné de leur mandat d'administrateur avec effet au 12 juin 2001,

- DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, Luxembourg

a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 12 juin 2001.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37804/047/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COSTA DEL SOL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 59.085.

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 29 mai 2001, enregistré à Luxembourg le 8 juin 2001, volume 553S, folio 99, case 12, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs français en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

Le capital social est fixé à EUR 260.000,- (deux cent soixante mille euros), représenté par 170 (cent soixante-dix) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour la Société

Signature

(37801/211/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

COSTA DEL SOL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 59.085.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37802/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CUMINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.723.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour HOOGEWERF & CIE

(Agent Domiciliataire)

Signature

(37807/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CPPL LUX 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.025.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Andrew Peter Jeanes, chartered surveyor, demeurant 33, Cavendish Square, P.O. Box 2326, Londres W1A 2NF;

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 12, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37805/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CPPL LUX 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.026.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Andrew Peter Jeanes, chartered surveyor, demeurant 33, Cavendish Square, P.O. Box 2326, Londres W1A 2NF;

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 12, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37806/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DAPHNIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 56.089.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11 avril 2000

Quatrième résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité:

a) de convertir le capital de 2.500.000,- représenté par 2.500 actions de 1.000,- LUF de valeur nominale en EUR 61.973,38 représenté par 2.500 actions sans valeur nominale

b) d'adapter l'article n° 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital social est fixé à 61.973,38 EUR représenté par 2.500 actions sans valeur nominale»

c) d'adapter l'article n° 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital autorisé est fixé à 619.733,81 EUR représenté par 25.000 actions sans valeur nominale»

Cinquième résolution

En conséquence de cette conversion, l'Assemblée décide à l'unanimité de conférer tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et pour tenir la comptabilité de la société en Euros à partir du 1^{er} janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2000.

DAPHNIS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37814/045/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

CYBELE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 32.366.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 95, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour la société

Signature

(37808/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DAB INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

L'an deux mille un, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

La société WOLSELEY OVERSEAS LTD, une société de droit anglais, ayant son siège social à PO Box 18, Vines Lane, Droitwich Spa, Worcestershire, WR9 8ND, England, ici représentée par Maître Isabelle Claude, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée lui délivrée.

Ladite procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- que la société à responsabilité limitée DAB INVESTMENTS, S.à r.l., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 mars 2001, non encore publié au Mémorial C;

- que le capital social est fixé à 15.500,- USD (quinze mille cinq cents dollars US) divisé en 155 (cent cinquante-cinq) parts sociales de 100,- USD (cent dollars US) chacune;

- que la comparante est la seule et unique associée actuelle de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer l'exercice social qui s'étendra dorénavant du premier mars au 28 février.

L'exercice social en cours ayant commencé le 7 mars 2001 se terminera le 28 février 2002.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article treize des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Version anglaise:

Art. 13. The company's financial year runs from the first of March to the twenty-eighth of February.

Version française:

Art. 13. L'année sociale commence le premier mars et se termine le vingt-huit février.

Troisième résolution

L'associée unique décide d'insérer un sixième alinéa à l'article seize (16), ayant la teneur suivante:

Version anglaise:

«**Art. 16. 6th paragraph.** The Management is authorised to proceed to the payment of interim dividends subject to the following condition that interim accounts shall be drawn-up showing that the funds available for distribution are sufficient.»

Version française:

«**Art. 16. 6^{ème} alinéa.** La gérante est autorisée à procéder à des paiements de dividendes intérimaires sous condition qu'une situation financière intérimaire soit dressée et prouve que les fonds disponibles à la distribution sont suffisants.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société en raison des présentes sont évalués à la somme de vingt-cinq mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: I. Claude, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juin 2001, vol. 514, fol. 70, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 juin 2001.

J. Seckler.

(37809/231/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DAB INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 juin 2001.

J. Seckler.

(37810/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

L'an deux mille un, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

La société WOLSELEY OVERSEAS LTD, une société de droit anglais, ayant son siège social à PO Box 18, Vines Lane, Droitwich Spa, Worcestershire, WR9 8ND, England,

ici représentée par Maître Isabelle Claude, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- que la société à responsabilité limitée DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 mars 2001, non encore publié au Mémorial C,

- que le capital social est fixé à 15.500,- USD (quinze mille cinq cents dollars US) divisé en 155 (cent cinquante-cinq) parts sociales de 100,- USD (cent dollars US) chacune,

- que la comparante est la seule et unique associée actuelle de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer l'exercice social qui s'étendra dorénavant du 1^{er} mars au 28 février.

L'exercice social en cours ayant commencé le 7 mars 2001 se terminera le 28 février 2002.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article treize des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Version anglaise:

Art. 13. The company's financial year runs from the first of March to the twenty-eighth of February.

Version française:

Art. 13. L'année sociale commence le premier mars et se termine le vingt-huit février.

Troisième résolution

L'associée unique décide d'insérer un sixième alinéa à l'article seize (16), ayant la teneur suivante:

Version anglaise:

«**Art. 16. 6th paragraph.** The Management is authorised to proceed to the payment of interim dividends subject to the following condition that interim accounts shall be drawn-up showing that the funds available for distribution are sufficient.»

Version française:

«**Art. 16. 6^{ème} alinéa.** La gérance est autorisée à procéder à des paiements de dividendes intérimaires sous condition qu'une situation financière intérimaire soit dressée et prouve que les fonds disponibles à la distribution sont suffisants.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société en raison des présentes sont évalués à la somme de vingt-cinq mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: I. Claude, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juin 2001, vol. 514, fol. 70, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 juin 2001.

J. Seckler.

(37811/231/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 juin 2001.

J. Seckler.

(37812/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DAIMLERCHRYSLER FINANCIAL SERVICES S.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG,

Société Anonyme,

(anc. MERCEDES-BENZ FINANCE BELGIUM S.A.).

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon.

R. C. Luxembourg B 52.410.

EXTRAIT

A la requête de la société anonyme de droit belge DAIMLERCHRYSLER FINANCIAL SERVICES (DEBIS) SA, anciennement MERCEDES-BENZ FINANCE BELGIUM S.A., établie et ayant siège social à B-1800 Vilvoorde, 27 Luchthavenlaan, inscrite au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro B 382.998, représenté par son conseil d'administration actuellement en fonction.

Il est demandé l'inscription et la publication des mentions suivantes:

1. la société anonyme MERCEDES-BENZ FINANCE BELGIUM S.A., succursale de Luxembourg, prend la dénomination DAIMLERCHRYSLER FINANCIAL SERVICES S.A., Succursale de Luxembourg.

2. Le conseil d'administration de la société anonyme de droit belge DAIMLERCHRYSLER FINANCIAL SERVICES (DEBIS) N.V., se compose des personnes suivantes:

- Kiefer Heinz W. - Président - Tübinger Strasse 37 - D-71686 Remseck
- Dr. Winkler Annette - Vice-Président - Diesdellelaan 53 - 1000 Brussel
- Hölzle Hans-Peter - Administrateur - Feldkirvenstrasse 16 - D-72649 Wolfschlügen
- Dr. Wick Paul - Administrateur - Finkenweg 48 - D-7012 Fellbach-Schmidlen
- Dr. Schneider Manfred - Administrateur - Mooiloverlaan 3 - B-1950 Kraainem

3. Les personnes physiques ayant le pouvoir d'engager la société DAIMLERCHRYSLER FINANCIAL SERVICES S.A., pour l'activité de la Succursale de Luxembourg, à l'égard des tiers:

- Stoldt Kurt - 10, rue de Betzdorf 10 - L-6951 Olingen
- Mathues Frank - Grote Steenweg 138 - B-3350 Linter
- Heine Reiner - Gladiolenlaan 7 - B-1560 Hoeilaart
- Somers Steven - Rozenlaan 30 - B-2630 Aartselaar

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 8 juin 2001

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 23, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37813/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ENERGIE ELECTRIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2734 Luxembourg, 18, rue de Wiltz.

R. C. Luxembourg B 51.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37841/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

debis RE INSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 48.654.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 7, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour la société

Signature

(37815/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

D.E.H. HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 62.815.

—
Le bilan clos au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 27, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Signature.

(37816/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DIGIT INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.275.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Expert-Comptable Réviseur d'Entreprise

(37821/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DIGIT INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.275.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Expert-Comptable Réviseur d'Entreprise

(37822/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DIGIT INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.275.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Expert-Comptable Réviseur d'Entreprise

(37823/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DELPHI SECURITIES, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.832.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

(37817/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DELPHI SECURITIES, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.832.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2001

En date du 14 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000.
- d'accepter la démission de SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A.
- de ratifier la cooptation de Monsieur Antoine Gilson De Rouvieux en remplacement de SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A.
- d'élire Monsieur Antoine Gilson De Rouvieux comme administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.
- de réélire M. Sten Karlberg, Maître Pierre Delandmeter, M. Henrik Jonsson, comme administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

Luxembourg, le 31 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 13, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37818/005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DINOFIN, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.156.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour DINOFIN, société anonyme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(37825/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DINOFIN, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.156.

L'Assemblée générale ordinaire du 20 mai 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 15 mai 2001.

Pour DINOFIN

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37824/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DEMINOR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 72.337.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

(37819/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

D'IETEREN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.409.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour D'IETEREN INVEST S.A., société anonyme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(37820/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

DOWLAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 59.806.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, résidant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Koen De Vleeschauwer, employé privé, résidant 6, rue Heinrich Heine à L-1720 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.
- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg à la fonction d'administrateur. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à convertir en euros, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, le capital social actuellement exprimé en LUF, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à augmenter le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la loi relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter ou à supprimer la mention de la valeur nominale des actions si nécessaire, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter l'article 3 des statuts, et ce pendant une période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 7 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 554, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37827/595/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EASTFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.304.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 11 juin 2001 a accepté la démission du commissaire aux comptes avec effet immédiat et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, à Luxembourg.

Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant pour son mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 15, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37828/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EDILIZIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck.
R. C. Luxembourg B 70.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 87, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour EDILIZIA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(37829/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

E.G. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 46.858.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2000

- Les rapports du liquidateur et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2001, vol. 553, fol. 94, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37830/595/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ELECTRICITE REISCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 29.778.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir le capital social en EUR.

Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

| | |
|---|----------------|
| Conversion de 5.000.000,- LUF / (40,3399) | 123.946,76 EUR |
| Augmentation de capital par incorporation de réserves | 53,24 EUR |
| | 124.000,00 EUR |

Le capital de 124.000,- EUR est représenté par 1.000 actions de 124,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 21 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 43, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37833/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EGALUX HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 60.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 87, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour EGALUX HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(37831/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

E.I.R.E. HOLDING S.A., EUROPEAN INVESTMENT REAL ESTATE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.341.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Signature.

(37832/047/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ELECTRO-WATT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 119, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 71.598.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2001

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir le capital social en EUR.

Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

| | |
|---|---------------|
| Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399) | 30.986,69 EUR |
| Augmentation de capital par incorporation de réserves | 13,31 EUR |
| | 31.000,00 EUR |

Le capital de 31.000,- EUR est représenté par 1.000 actions de 31,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 3 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 43, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37834/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FILAO BEACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 59.377.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 16, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Signature.

(37860/309/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EL GOLCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.263.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Expert-Comptable Réviseur d'Entreprise

(37835/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EL GOLCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.263.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Expert-Comptable Réviseur d'Entreprise

(37836/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EL GOLCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.263.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Expert-Comptable Réviseur d'Entreprise

(37837/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FALCON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9140 Bourscheid, 6, rue du Château.
R. C. Luxembourg B 36.424.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 29 janvier 2001, au siège social que:

1. L'assemblée a accepté la démission de Madame Eleonora Storm et de HAWK S.A. avec effet immédiat et décharge leur a été accordée.

2. L'assemblée a nommé Monsieur Herbert de Jong et Q. van de Vrie, administrateurs de la société.

3. Le conseil d'administration se compose des administrateurs suivants qui ont été élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Monsieur Benjamin de Jong, demeurant à Javea, Spain

Monsieur Herbert de Jong, homme d'affaires, demeurant à Javea, Spain

Monsieur Q. van de Vrie, homme d'affaires, demeurant à Qualalumpur.

Luxembourg, le 13 juin 2001.

Pour FALCON HOLDING S.A.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 21, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37858/759/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ENERFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 45.952.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 25, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2001

L'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Madame Joëlle Lietz et Madame Denise Vervaeet pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et aux fonctions de commissaire aux comptes la société LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC. 824, Market Street, Suite 720, Wilmington, Etat de Delaware, U.S.A., pour une même période.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour la société

Signature

(37840/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ENFACE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.757.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour ENFACE S.A., Société Anonyme Holding

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(37845/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ENFACE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.757.

—
L'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2000 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Jacques Claeys en remplacement de Monsieur Benoît Duviousart.

Luxembourg, le 16 mai 2001.

Pour ENFACE S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37844/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EURO SILANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.213.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 12, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour EURO SILANG HOLDING S.A., Société Anonyme

FIDUCIAIRE MANACO

Société Anonyme

Signatures

(37855/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ENERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.729.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 15, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|---|------------------|
| Résultats reportés. | (EUR 137.075,76) |
| Bénéfice de l'exercice 2000 | EUR 1.109.027,72 |
| ./. Affectation à la réserve légale. | (EUR 48.597,60) |
| Report à nouveau | EUR 923.354,36 |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Signature.

(37842/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ENERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.729.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 11 juin 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Marc Koeune et nomme en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, à partir de l'exercice 2001. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

2. L'assemblée décide de nommer un administrateur supplémentaire, Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 15, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37843/693/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EUROPRIUS NBI ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.683.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

(37853/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EUROPRIUS NBI ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.683.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 mai 2001

En date du 15 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000.
- D'accepter la démission de M. Antonio Scardaccio.
- De nommer Monsieur Andrea Cecchini en remplacement de Monsieur Benedetto Habib comme nouveau membre du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2005.
- De nommer Monsieur Roberto Guarena comme membre du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 13, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37854/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

EUROPEAN COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3815 Schifflange, 1, rue Belle-Vue.

Aujourd'hui, le 12 juin 2001, Madame Jacqueline Stoffel, employée privée, demeurant à L-3815 Schifflange, associée unique de la société à responsabilité limitée EUROPEAN COMPANY, S.à r.l., avec siège social à L-3815 Schifflange, 1, rue Belle-Vue, agissant en lieu et place de l'assemblée générale

- révoque avec effet immédiat Madame Danielle Hoff, commerçante, épouse de Monsieur Jean-Paul Beck, demeurant à L-5690 Ellange, 2, rue de Mondorf, de sa fonction de gérante technique de la société et lui donne par les présentes pleine et entière décharge,

- se désigne personnellement comme gérante unique de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour engager la société par sa seule signature en toutes circonstances.

Signé: J. Stoffel.

Enregistré à Mersch, le 12 juin 2001, vol. 127, fol. 16, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2001.

U. Tholl.

(37850/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ESSETRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.149.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

ESSETRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(37846/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ESSETRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.149.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

ESSETRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(37847/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

ESSETRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.149.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 mai 2001

Résolution

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Carlo Santoiemma et Monsieur Georges Chamagne décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 7 avril 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000:

Conseil d'administration

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
 Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Georges Chamagne, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
 Pour extrait conforme
 ESSETRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
 Signature / Signature
 Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 25, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37848/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 65.642.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 juin 2001.

(37859/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FIN.E.A. FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
 R. C. Luxembourg B 54.748.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2001 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en Droit (UCL), demeurant à B-6637 Fauvillers, Monsieur David De Marco, Directeur demeurant à L-9186 Stegen, Monsieur Alain Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant à L-7531 Mersch ont été élus Administrateurs en remplacement de Monsieur John Seil, Monsieur Henri Grisius et Monsieur Thierry Fleming, démissionnaires. Décharge a été accordée à ces derniers pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour. Les mandats des administrateurs prendront fin le 6 juin 2002.

- FIDEI REVISION, société à responsabilité limitée ayant son siège social 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg a été élue Commissaire aux comptes en remplacement de AUDIEX S.A., démissionnaire. Décharge a été accordée à cette dernière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour. Le mandat du commissaire prendra fin le 6 juin 2002.

Le siège social a été transféré de son ancienne adresse au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juin 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 23, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37861/727/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FRANCIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
 R. C. Luxembourg B 54.372.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour FRANCIS S.A., Société Anonyme Holding

BGL-MessPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(37869/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FINPART INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.755.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(37863/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FINPART INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.755.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 7 mai 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de FINPART INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

- perte à reporter 1.398.042,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 7 mai 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2001, vol. 553, fol. 100, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37864/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FLASH LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital de 500.000,- LUF.

Siège social: L-8005 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 41.128.

Assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2001

L'an deux mille un, le deux avril.

Ont comparu:

1. Monsieur Philippe Mantz, directeur de sociétés, demeurant à F-57050 Lorry-les-Metz, 181, Grand-rue.
2. La société à responsabilité limitée SYMBIOSE ayant son siège social à Bertrange, ici représentée par Monsieur Mantz, Directeur de société, demeurant à F-57050 Lorry-les-Metz, 181, Grand-rue.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques Actionnaires de la société à responsabilité limitée FLASH LUX, S.à r.l. ayant son siège actuel à Bertrange, 9, rue de l'Industrie est constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden en date du 7 août 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 562 du 1^{er} décembre 1992, déclarent se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire.

Conformément à l'article 5 des statuts de la société, ils prennent à l'unanimité des voix la résolution suivante:

«Le siège social, précédemment fixé à Bertrange, 9, rue de l'Industrie est transféré à Bertrange, 132, rue de Dippach.»

En conséquence la première phrase de l'article 5 des statuts est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Première phrase.** Le siège social est établi à Bertrange, 132, rue de Dippach.»

Après lecture faite et interprétation donnée aux actionnaires, ceux-ci ont signé le présent procès-verbal qui a été établi en quatre exemplaires originaux, aux fins de publication et archives de la société.

Fait à Luxembourg le 2 avril 2001.

P. Mantz / SYMBIOSE, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37867/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FINSAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 14.862.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 17, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour FINSAN S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(37865/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FIR RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.973.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 17, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Sont nommés aux postes d'Administrateurs par l'Assemblée Générale annuelle du 5 juin 2001:

- AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

- ASESORIA FINANCIERA Y DE GESTION S.A.

- Monsieur Ronald Daene.

Les mandats d'administrateur prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2001.

L'Assemblée Générale annuelle du 5 juin 2001 nomme également PricewaterhouseCoopers, Luxembourg réviseur indépendant jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 15 juin 2001.

Signature.

(37866/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FLEURS ARTHUR ET ANDRE WUST, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7329 Heisdorf, 11, rue de Müllendorf.
R. C. Luxembourg B 38.090.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 17 mai 2001

Les associés de FLEURS ARTHUR ET ANDRE WUST, S.à r.l. ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1^{er} janvier 2001.

Le capital social de 2.000.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

| | |
|---|-----------|
| Conversion (40,3399) | 49.578,70 |
| Augmentation de capital par incorporation de réserves | 421,30 |
| | 50.000,00 |

Le capital social de 50.000,00 est représenté par 2.000 parts sociales de 25,- chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 17 mai 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 43, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37868/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

IMPRIMERIE MOULIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 6, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 42.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 20, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37906/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FROIDCHAPELLE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 27.900.000,- LUF.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 40.843.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 11 juin 2000

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de coopter administrateur, en remplacement Mademoiselle Christina Marques démissionnaire, Mademoiselle Francesca Docchio, employée privée, demeurant à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

L'élection définitive de Mademoiselle Francesca Docchio sera soumise à la plus proche assemblée générale des actionnaires.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration

M. L. Guardamagna / M. Sterzi

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 18, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37870/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FROU-FROU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 38, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 49.888.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 31 mars 2001, que: le siège de la société est transféré au: 38, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg avec l'enseigne commerciale «BOUTIQUE LOLITA».

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 5, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37871/549/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FUNDMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 9.714.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BGL - MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(37872/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

FUTURE DREAMS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 71.162.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 12, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour FUTURE DREAMS HOLDING S.A., Société Anonyme

FIDUCIAIRE MANACO

Société Anonyme

Signatures

(37873/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 68.050.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 18, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Signature.

(37874/771/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 68.050.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 22 mars 2001 au siège social

Après délibération, l'Assemblée Générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission avec effet au 31 janvier 2001, et décharge est accordée pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 janvier 2001 de Monsieur Michael Reeves Harmon.

2. Est élu nouveau Gérant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle, Monsieur Leonard Ferro avec effet à partir du 1^{er} février 2001.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Président clôture l'Assemblée Générale.

Pour extrait conforme

C.H. Hürlimann / H. Muller / P. Hoffmann

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 18, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37875/771/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

HINDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.133.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l..

(37890/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

HINDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.133.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l..

(37891/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

HINDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.133.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2001, vol. 552, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l..

(37892/601/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GALILEO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.449.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour GALILEO S.A., Société Anonyme Holding
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Société Anonyme
Signatures

(37877/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GALILEO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.449.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour GALILEO S.A., Société Anonyme Holding
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Société Anonyme
Signatures

(37878/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GALILEO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.449.

—
L'assemblée générale ordinaire tenue exceptionnellement en date du 19 décembre 2000 a ratifié la décision du Conseil d'administration du 28 octobre 1999 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Jacques Claeys en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart et la décision du Conseil d'administration du 20 décembre 1999 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Paul Wolff en remplacement de Monsieur Roland Frising.

Cette même assemblée a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, L-1118, 14, rue Aldringen en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

Pour GALILEO S.A.
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37876/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE KINN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4818 Rodange, 20, avenue Dr. Gaasch.
R. C. Luxembourg B 45.125.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 87, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour la HORLOGERIE-BIJOUTERIE KINN, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

(37897/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GAMMAFUND CAPITAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.223.

L'assemblée générale statutaire du 8 mars 2001 a nommé aux fonctions d'administrateur Madame Brigitte Boone, directeur général, Haasrode, Monsieur Bas Schreuders, licencié en droit, Luxembourg, Monsieur Yves Van Langenhove, FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT, Bruxelles et Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, Luxembourg en remplacement de Monsieur Freddy Van Den Spiegel, Monsieur Gilbert Mittler, Monsieur Jean-Luc Gavray, Monsieur Jean-Pierre Wijsgeer, Monsieur Patrick Evrard et Monsieur Pierre Detournay.

Le nombre d'administrateurs a donc été réduit de six à quatre.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour GAMMAFUND CAPITAL

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37879/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GAMMAFUND CAPITAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.223.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour GAMMAFUND CAPITAL, Société Anonyme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(37880/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

JAGUAR LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 13, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 12.727.

Procès-verbal du Conseil d'Administration tenue le 27 avril 2001

Sont présents:

Monsieur André Maret,

Monsieur Georges Schmit,

Monsieur Jean-Louis Rigaux.

La majorité des membres du Conseil d'Administration étant présents, l'ordre du jour peut être valablement discuté:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission de Monsieur William Mackenzie.

2. Cooptation d'un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Après discussion, les membres du Conseil d'Administration prennent la résolution suivante:

Résolution

Suite à la démission de Monsieur William Mackenzie, un poste d'administrateur de la société est vacant.

Le Conseil d'Administration a décidé d'accepter la démission de Monsieur William Mackenzie et de nommer par cooptation Monsieur Mike Aroskin, demeurant au 4, avenue du Beaujolais, 93160 Noisy le Grand, France, comme nouveau membre du Conseil d'Administration, avec effet à partir de ce jour. Cette cooptation sera soumise à ratification à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 27 avril 2001.

A. Maret / G. Schmit / J.-L. Rigaux

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 36, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37921/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

G.I. BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.517.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 1998, Madame Romaine Lazzarin-Fautsch, Fondé de pouvoir, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Monsieur Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et Monsieur Albert Pennacchio, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg ont été nommés Administrateurs en remplacement de Madame Catherine Day-Royemans, Messieurs Jean-Pierre Feltgen et Laurent Huss, démissionnaires, dont ils achèveront les mandats.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, Fondé de pouvoir, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, et Albert Pennacchio, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est Mme Spiro-Jacoby, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 juin 2001.

Pour G.I. BETEILIGUNG S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2001, vol. 554, fol. 25, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37881/006/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GIADA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 43.269.

Les bilans aux 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999, enregistrés à Mersch, le 12 juin 2001, vol. 127, fol. 15, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour SICCIF S.A.

Signature

L'administrateur-délégué

(37882/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GIADA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 43.269.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le 11 mai 2001, à 9.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme GIADA HOLDING S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Luxembourg, 5, rue de la Reine, d'un commun accord en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Bernard Pranzetti, demeurant à L-Lintgen, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur Gilles Bounéou, demeurant à L-Luxembourg et comme scrutateur Monsieur Kundler Dieter, demeurant à L-Bertrange.

Monsieur le Président constate :

I. Que les actionnaires sont présents ou représentés, et se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste sera signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau de la présente assemblée.

La liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur, resteront annexées aux présentes.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Révocation de Monsieur Claude Karp, commissaire aux comptes.

Résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de révoquer M. Claude Karp, commissaire aux comptes, et de lui accorder décharge et valable quittance.

Est appelé à la fonction de commissaire aux comptes, pour une durée de 6 ans, M. Dieter Kundler demeurant à Bertrange.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour en opérer le dépôt et faire toutes formalités s'il y a lieu.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.30 heures.

Liste de présence à l'Assemblée Annuelle du 11 mai 2001

| | | |
|-------------------------|-------|-------------|
| PARSON CAPITAL S.A..... | 1.000 | 1.000.000,- |
| Certificat A | | |
| SYBARRIS LLC | 250 | 250.000,- |
| Certificat B | | |
| Total : | 1.250 | 1.250.000,- |

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme GIADA HOLDING S.A., tenue l'an deux mille un (2001), le 11 mai à 9.00 heures, à son siège social à Luxembourg, que les actionnaires ont décidé:

A. Révocation du commissaire aux comptes, Monsieur Claude Karp, avec accords de toutes décharges.

B. Nomination, en remplacement de Monsieur Dieter Kundler, demeurant à Bertrange.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Mersch, le 12 juin 2001, vol. 127, fol. 15, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(37883/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GIADA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 43.269.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Le 15 mai 2001, à 10.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme GIADA HOLDING S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Luxembourg, 5, rue de la Reine, d'un commun accord en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Bernard Pranzetti, demeurant à L-Lintgen, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur Gilles Bounéou, demeurant à L-Luxembourg, et comme scrutateur Monsieur Kundler Dieter, demeurant à L-Bertrange.

Monsieur le Président constate:

I. Que les actionnaires sont présents ou représentés, et se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste sera signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau de la présente assemblée. La liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur, resteront annexées aux présentes.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Rapport du commissaire aux comptes sur les exercices 1998 et 1999.

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et 1999, et affectation des résultats.

L'Assemblée entend le rapport du commissaire aux comptes.

Après délibération, elle prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Les comptes annuels tels que présentés sont approuvés.

Les résultats des exercices 1998 et 1999 sont reportés à compte nouveau.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour en opérer le dépôt et faire toutes formalités s'il y a lieu.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Liste de présence à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2001

| | | |
|-------------------------|-------|-------------|
| PARSON CAPITAL S.A..... | 1.000 | 1.000.000,- |
| Certificat A | | |
| SYBARRIS LLC | 250 | 250.000,- |
| Certificat B | | |
| Total: | 1.250 | 1.250.000,- |

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Rapport du commissaire aux comptes à l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Suivant mandat donné par l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2001, nous avons vérifié les comptes annuels de GIADA HOLDING S.A. pour les exercices se terminant les 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999.

Nous avons examiné les bilans arrêtés aux 31 décembre 1998 et 1999 dont le total de l'actif et du passif s'élève pour 1998 à LUF 1.571.500,- et pour 1999 à LUF 1.557.700,- ainsi que les comptes de profits et pertes pour les exercices clôturés aux 31 décembre 1998 et 1999, dont les soldes représentent une perte pour l'exercice 1998 de LUF 71.500,- et une perte pour l'exercice 1999 de LUF 57.700,-, et nous avons effectué les contrôles que nous avons considérés comme nécessaires dans les circonstances données.

Sur base de nos contrôles nous proposons d'approuver ces comptes annuels ainsi que le rapport de gestion établi avec ces mêmes comptes annuels.

Luxembourg le 15 mai 2001.

Signature

Le commissaire aux comptes

PARSON CAPITAL S.A. / SYBARRIS GROUP LLC

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme GIADA HOLDING S.A., tenue l'an deux mille un (2001), le 15 mai à 10.00 heures à son siège social à Luxembourg, que les actionnaires ont décidé:

Suite au rapport du commissaire aux comptes, l'approbation des comptes annuels des exercices:

1998, bilan arrêté au 31 décembre 1998 et

1999, bilan arrêté au 31 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Mersch, le 12 juin 2001, vol. 127, fol. 15, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(37884/000/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

JULIUS BAER MULTIPARTNER, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 75.532.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2001.

(37926/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

JULIUS BAER MULTIPARTNER, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 75.532.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2001

En date du 8 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 2000
- de prendre acte et d'accepter la démission de M. Rudolf E. Bär en date du 1^{er} janvier 2001
- de ratifier la cooptation de M. Walter Knabenhaus en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Rudolf E. Bär
- d'élire M. Walter Knabenhaus et M. Andreas Bär en qualité d'administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002
- de réélire M. Freddy Brausch, M. Peter Spinnler, M. Mathias Brüscheweiler et M. Patrick Zurstrassen en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002
- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2002.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 13, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37927/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GLAVERBEL FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 43.795.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 5, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour la Société

Signature

(37885/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GLAVERBEL FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 43.795.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 avril 2001

«

6. L'Assemblée nomme Monsieur Gérard Dardenne en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire d'avril 2002, en remplacement de Monsieur Jean-François Mirarchi.»

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37886/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

NEW TECH VENTURE CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.726.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

(37983/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

NEW TECH VENTURE CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.726.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2001

En date du 25 avril 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000.
- d'accepter la résignation de Monsieur Paul Leclerc le 1^{er} mars 2001, et d'acter la cooptation de Monsieur Marc Wenda en remplacement le 27 mars 2001.
- de renouveler les mandats d'administrateur de M. Antoine Gilson de Rouvreur, M. Hans Jürgen Schmitz, M. Gérard Lopez, M. Mark Tluszczyk, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.
- d'élire Monsieur Marc Wenda en qualité d'administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.
- de renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. en qualité de commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2002.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2001, vol. 554, fol. 13, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37984/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GLAVERLUX CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 57.146.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 5, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour la Société

Signature

(37887/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

GLAVERLUX CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 57.146.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 avril 2001

«

6. L'Assemblée nomme Monsieur Gérard Dardenne en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire d'avril 2002, en remplacement de Monsieur Jean-François Mirarchi.»

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2001, vol. 554, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37888/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

HOCAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 48.960.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2001, vol. 554, fol. 26, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2001.

(37893/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

JARDIN D.L. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.397.

—
Avec effet au 7 juin 2001, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi en ses locaux de la société anonyme holding JARDIN D.L. S.A.

En conséquence, la Convention de domiciliation conclue entre BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.) et JARDIN D.L. S.A. le 14 juin 2000, dont extrait déposé au registre de commerce et des sociétés le 27 juin 2000, et portant sur le domicile L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, prend fin au 7 juin 2001.

Avec effet au 7 juin 2001, Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, demeurant à Olm, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange et Madame Marie-Josée Reyter, employée privée, demeurant à B-Freylange, ont donné démission de leurs fonctions d'administrateur.

Le 7 juin 2001, Monsieur Christian Agata, employé privé, demeurant au 49, Haaptstrooss, L-6869 Wecker, a donné démission de ses fonctions de commissaire aux comptes, pour l'exercice social commençant le 1^{er} juillet 1999.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Pour JARDIN D.L. S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37922/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

HOCHSTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.582.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour HOCHSTON S.A., Société Anonyme Holding
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(37895/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

HOCHSTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.582.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour HOCHSTON S.A., Société Anonyme Holding
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(37896/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

HOCHSTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.582.

—
L'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2001 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Isabelle Wieme en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart.

Luxembourg, le 7 juin 2001.

Pour HOCHSTON S.A.
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 19, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37894/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

H.S.I. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 46.361.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2001, vol. 554, fol. 17, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2001.

Pour H.S.I. HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / S. Wallers

(37898/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2001.
